

Réf: Dossier N° 130303

Avis de constitution

SOCIETE « UMANIS CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « UMANIS CI »

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS 3
ème TRANCHE NON LOIN DU SAIGNON, Lot 42, Ilot 12**

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 29/06/2022 reçus par Me Abdoul Karim ROUAMBA , NOTAIRE, enregistrés au CEPICI, le 04/07/ 2022, il a été constitué une SA aux

SOCIETE « UMANIS CÔTE D'IVOIRE » en abrégé « UMANIS CI »

La création d'entreprise nouvelles, La prise de contrôle, la participation d'entreprises évoluant dans le domaine de l'économie du savoir notamment l'éducation, la recherche scientifique, l'innovation, la formation et le conseil, l'expertise et le transfert de technologies.

Et généralement, toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés ou à

10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les actionnaires.

**Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY DEUX PLATEAUX VALLONS 3
ème TRANCHE NON LOIN DU SAIGNON, Lot 42, Ilot 12**

M COMPAORE ISSA (PDG)

M GUIRO ZAKARIYA (ADMINISTRATEURS)

n°CI-ABJ-03-2022-B14-00077 du 12/09/2022 au Tribunal du Commerce

99 ans

n°41225/GTCA/RC/2022 du 12/09/2022

